

Révolution numérique

L'Enseignement Catholique est depuis plusieurs années dans une réelle dynamique de créations d'ENT (Espace Numérique de Travail) dans l'ensemble des établissements qu'ils soient du premier ou du second degré. Ces ENT sont désormais des outils précieux pour le pilotage des établissements dans la gestion administrative et comptable mais également dans les champs liés à la vie scolaire. Ainsi, il est possible aux élèves et aux familles d'accéder à distance à de multiples ressources : emploi du temps, devoirs, évaluations, ressources d'aide, absentéisme... Cet outil facilite le suivi de la scolarité par les familles dont la disponibilité n'est pas toujours possible pour venir à la rencontre des équipes éducatives. Néanmoins, communiquer à distance ne doit pas occulter l'importance de la rencontre entre les familles et la communauté éducative de l'établissement qui doit être préservée afin de mieux accompagner l'élève.

La question du sens a également été travaillée au moment où l'enseignement catholique a fait le choix d'intégrer les TICE (Technologies d'Information et de Communication de l'Education) dans l'enseignement. En effet, nous n'avons pas voulu tomber dans la frénésie des plans numériques qui consistent à mettre des moyens financiers colossaux pour équiper des établissements scolaires où la question de l'intégration de l'outil informatique dans les pratiques pédagogiques n'a pas été pensée par l'équipe éducative. Cela n'avait tout d'abord pas de sens et de plus, le soutien financier de l'Enseignement Catholique par les collectivités territoriales sur ce point n'étant pas suffisant. Pour l'année scolaire écoulée 2010/2011, chaque collège a perçu du conseil Général 1.143 € (TBI...) et pour l'année à venir, nous avons une notification d'une subvention de 1.648 €...

En ce qui concerne le conseil Régional, les lycées ont touché une subvention de 763 € intitulée : frais d'accès internet. Cela nécessitait des investissements sur les fonds propres des établissements et donc indirectement en partie, une charge supplémentaire pour les familles. Malgré le soutien financier très important de l'APEL (Association de Parents de l'Enseignement Libre) par établissement, au niveau départemental voire, en fonction des projets déposés, par l'APEL nationale, et une politique de solidarité des établissements du 2d degré à l'égard de ceux du 1^{er} degré (les écoles catholiques ne touchent pas de subventions des municipalités pour le développement informatique à quelque exception près) , il nous fallait donc faire des choix en terme d'équipement en phase avec les attentes des enseignants pour éviter un investissement financier pour du matériel qui finirait dans les placards (équiper une classe d'un TBI coûte entre 2000 et 3000 euros).

La stratégie retenue a donc été, dans un premier temps, d'informer les Chefs d'établissements de la nécessité de construire avec l'équipe éducative un projet d'informatisation de l'établissement qui identifie les réels besoins des enseignants, les apports pour les élèves et l'organisation des espaces numériques au sein de l'établissement. Dans un second temps, l'accent a été mis sur la formation en amont de l'achat d'équipement pour que le choix de s'équiper soit le plus ajusté possible. A ce jour, près de la moitié des établissements a reçu ou recevra dans l'année une formation spécifique à l'utilisation des tableaux numériques interactifs.

Toutefois, l'intégration des TICE à l'école n'est pas le remède miracle. Comme indiqué précédemment, s'il n'y a pas eu une réflexion globale sur ce sujet, l'apport sera faible. En revanche, si un projet cohérent est mis en œuvre, les TICE peuvent devenir un réel atout pédagogique complémentaire de l'enseignement dit « ordinaire ». En effet, l'utilisation des TICE, par son aspect ludique, est tout d'abord motivante pour les élèves. De plus, l'utilisation du support écran pour s'informer et apprendre fait partie du quotidien des adolescents. La confrontation à ce support leur est donc familière et rejoint leur réalité. Les outils numériques apportent également une richesse aux documents pédagogiques grâce à une utilisation plus simple de vidéos, d'enregistrements sonores, de diaporamas.... Enfin, les TICE trouvent toute leur place dans l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers en permettant, à titre d'exemples, de créer des espaces plus grands entre les mots pour faciliter la lecture pour des élèves dyslexiques ou encore en agrandissant un document afin qu'il soit plus accessible pour un élève ayant des problèmes de vue. D'autres outils faisant partie du quotidien des élèves peuvent être de formidables ressources. Je

pense notamment à l'enregistreur numérique type MP3 qui peut permettre à un élève ayant des problèmes pour écrire de rendre au professeur son travail en y enregistrant les réponses à un exercice. Les lecteurs MP3 peuvent également être utilisés pour stocker des leçons que les élèves pourront réécouter quand ils le souhaitent. De nombreuses autres pistes existent et sont passionnantes à explorer, c'est le message que nous faisons passer auprès des équipes.

Mais intégrer les TICE dans l'enseignement ne doit pas se limiter aux simples fonctionnalités de l'outil. En effet, en tant qu'éducateur, les enseignants ont le devoir de permettre aux élèves de mieux appréhender le monde. Or, les adolescents notamment sont de plus en plus confrontés à un flux d'informations véhiculé par Internet. Le fait que le contrôle de l'information sur le WEB soit difficile a fait que la toile regorge d'une masse vertigineuse de pseudo informations. Il appartient donc à l'école de sensibiliser et d'éduquer les élèves à la lecture de ces informations. Si on n'agit pas dans ce sens, tôt ou tard Internet dirigera les consciences dans un monde où la pensée ne sera plus construite par l'individu mais guidée essentiellement par des réseaux sociaux ou des sites de propagandes. Il n'est pas question de dire aux élèves de ne plus aller sur Internet ou sur des réseaux sociaux. Il s'agit d'éveiller la pensée critique face à ce nouveau média afin que l'enfant se réapproprie une utilisation censée des outils numériques. C'est un réel défi pour notre société et pour l'éducation quand on sait qu'un français passe aujourd'hui en moyenne 16h par semaine sur Internet et autant de temps devant la télévision. Sur ce dernier point, l'Enseignement Catholique se mobilise afin de sensibiliser les familles sur les risques liés à une surconsommation d'écrans. Une réflexion est d'ailleurs engagée pour que durant cette année une opération de communication sur ce thème soit menée dans un certain nombre d'établissements.

Thierry AILLET
Directeur Diocésain

Hervé LAURENT
Adjoint au Directeur Diocésain pour le 1^{er} degré